



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE

U.42 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL
DE L'ENTREPRISE

CORRIGE

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

Aucun document n'est autorisé.

Thème 1 : Le Cadre institutionnel : la CEE

7 points

Thème 2 : Les facteurs de l'Environnement : les marchés, les acteurs, les contraintes

16 points

Thème 3 : Le Cadre social : Le droit Social

17 points

Vous avez terminée votre formation et êtes embauché(e) par Madame Ingrid SCHWARTZKOPF, fleuriste indépendante, qui exploite une boutique à Paris.

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

THEME 1 : LA C.E.E

A partir des documents 1 et 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1) A quelle date la communauté économique européenne a-t-elle vu le jour ?

LA C.E.E a vu le jour le 1/01/19858 (accepter le 25/03/57) 2 points

2) Combien de pays comptait-elle lors de sa création ?

Elle comptait six pays 2 points

3) Combien de pays compte l'Union européenne aujourd'hui ?

25 pays 3 points

THEME 2 : Les facteurs de l' Environnement

A l'aide des documents 3 et 4 et de vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes :

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session **PRINTEMPS 2007**

2.1 Comment la population active va-t-elle évoluer aujourd'hui et dans les années à venir ?

Le niveau de la population active va diminuer.

4 points

2.2 Comment explique-t-on cette évolution à venir ?

Le nombre de sorties du marché du travail (départs en retraite est et sera chaque année supérieur au nombre de personnes arrivant sur le marché du travail.(Entrées dans la vie active)

4 points

2.3 Quelle devrait être la conséquence de cette évolution sur le chômage ?

Le chômage devrait donc baisser

4 points

2.4 Quel autre problème risque de poser cette évolution démographique dans les années à venir ?

Cette évolution démographique va poser le problème de financement des retraites

4 points

THEME 3 : LES CONTRATS DE TRAVAIL

Madame Ingrid SCHWARTZKOPF se trouve confrontée à des besoins de personnel ponctuels en périodes de fêtes, elle sollicite des renseignements relatifs aux différentes possibilités d'embauche.

3.1 Définissez les emplois précaires et citez deux exemples de contrats précaires

**Contrats de travail qui n'offrent aucune garantie de durée ni de stabilité.
Exemple CDD-Intérim-Contrat saisonnier**

4 points

3.2 Donnez la signification des sigles suivants :

- **CDI Contrat à durée indéterminée**
- **CDD Contrat à durée déterminée**

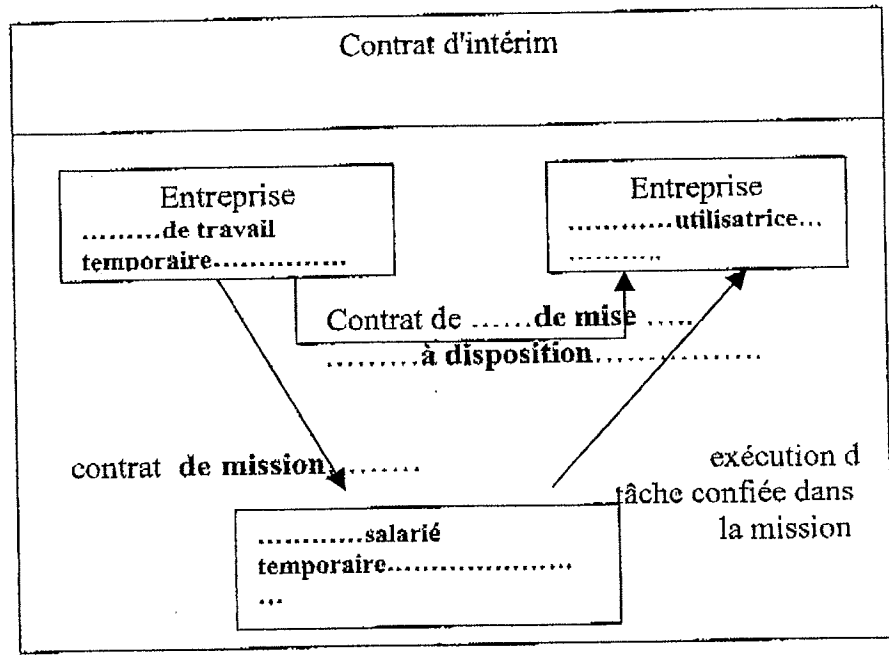
1,5 point

1,5 point

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE Session PRINTEMPS 2007

3.3 Lors de la mise en place d'un contrat d'intérim, le contrat de mise à disposition et le contrat de mission sont signés :

Complétez le schéma ci-dessous en indiquant les parties signataires et les relations contractuelles. **10 points**



Source : Foucher, Economie

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.